

Impossible de joindre la police en faisant le 17... Le gouvernement noie le poisson !

écrit par Maxime | 4 décembre 2024





Cela faisait partie du kit de survie sécuritaire de tout Français, les trois numéros simples à retenir, 15, 17 et 18...

15 pour le SAMU, 17 la police, 18 les pompiers. Avec cela, on se sentait protégé par l'Etat.

Des hommes et des femmes de bonne volonté, des professionnels de la sûreté, la santé et la sécurité interviendraient en urgence pour vous sauver... et messieurs dames vous pouviez alors dormir tranquilles et vous laisser embobiner à chaque élection par les européistes, les mondialistes, les gauchistes qui avaient le projet de détruire votre pays.

Sauf que maintenant, bien souvent le 17 ne répond plus. Lors d'agression, les victimes se trouvent démunies, la police n'est plus au bout du fil.

J'ai appelé le 17 et personne n'a répondu pendant 8 minutes

Ressenti de l'utilisateur : Négatif 😞

J'ai appelé le 17 à Aix-en-Provence vers 23h hier soir pour signaler un crime en cours. Je n'ai pas été connecté à un opérateur pendant plus de 7 minutes. Si la situation dans laquelle je me trouvais avait été plus grave, j'aurais pu être tué sans avoir la possibilité de dire à qui que ce soit où je me trouvais ou ce qui se passait.

👤 pdeut le 02/01/2023 à 13100 Aix-en-Provence

Posté par la personne concernée

52 personnes ont vécu une expérience similaire.

Avez-vous vécu une expérience similaire ?

Oui

Non

Il est vrai qu'il existe le 112, numéro européen, moins aisé à retenir. Le 112 devient un numéro unique, comme si nous avions vraiment besoin de cela. Clairement, les compétences de la police, des pompiers et du SAMU sont différentes. Pourquoi les mêler dans un numéro unique ?

Mais les réponses officielles aux personnes n'arrivant pas à joindre la police en faisant le 17 ne rétorquent pas qu'il fallait faire le 112.

A l'heure où la légitime défense est réduite à la portion congrue (la riposte doit être proportionnée, ce qui n'est pas simple quand on n'est pas un spécialiste voire un professionnel de la défense, du combat physique), les circonstances doivent être telles que la légitime défense est autorisée dans son principe (ce n'est pas toujours simple à déterminer : y a-t-il menace pour la personne ou les biens), la victime est bien démunie.

De plus et surtout, la justice est de plus en plus

défavorable à la légitime défense et tend à criminaliser la victime au lieu de l'agresseur...

Est-il normal qu'on n'arrive plus à joindre la police ?

La communication gouvernementale consiste à nier le problème apparemment. Un site du gouvernement appelé « transformation » (le macronisme n'a que ce mot à la bouche, transformation des services publics, transitions en tous genres, écologiques, numériques, transitions de genre...) permet à une personne d'exprimer qu'elle n'a pas pu joindre la police, avant de lui apporter un démenti étayé par aucune preuve !

J'ai appelé le 17 et personne n'a répondu pendant 8 minutes

Ressenti de l'utilisateur : Négatif

J'ai appelé le 17 à Aix-en-Provence vers 23h hier soir pour signaler un crime en cours. Je n'ai pas été connecté à un opérateur pendant plus de 7 minutes. Si la situation dans laquelle je me trouvais avait été plus grave, j'aurais pu être tué sans avoir la possibilité de dire à qui que ce soit où je me trouvais ou ce qui se passait.

pdeut le 02/01/2023 à 13100 Aix-en-Provence

Posté par La personne concernée

52 personnes ont vécu une expérience similaire.

Réponse du service (DIPN DES BOUCHES DU RHONE)

Bonjour,

Merci d'avoir partagé votre expérience sur Services Publics +.

Après recherches, nous avons pu constater que le 1er janvier 2023, entre 23h00 et minuit, nous avons reçu 43 appels 17 mais aucun n'est enregistré avec 7 minutes et plus d'attente.

Le délai maximum d'attente ce soir-là a été d'environ 2 minutes, ce qui, je le conçois, peut paraître long selon la situation dans laquelle on se trouve.

La Police Nationale reçoit en moyenne environ 1500 appels « 17 » par jour sur les Bouches du Rhône, que nous essayons de traiter le plus rapidement possible.

Sachez que la Police Nationale est soucieuse de la qualité du service rendu à la population et essaye de répondre à vos attentes avec professionnalisme

Bonne journée.

https://www.plus.transformation.gouv.fr/experiences/3289868_jai-appelle-le-17-et-personne-na-repondu-pendant-8-minutes

Paroles, paroles, paroles... à quoi bon palabrer quand, dans la population, grandit le sentiment que les flics se cachent et ne veulent plus aller affronter la menace ? A moins qu'ils ne soient plus assez nombreux face à l'ampleur du fléau...

Il ne s'agit que d'une pure affirmation : *non désolé*

monsieur, vous faites erreur, ce jour-là, je vous assure que vous ne nous avez pas appelés !

Il est vrai que depuis Hollande, la police elle-même ne dispose que d'une faible légitime défense et que les policiers ont peut-être trouvé la parade en se planquant au lieu de répondre aux appels...

<https://resistancerepublicaine.com/2017/08/11/comment-des-lois-recentes-interdisent-de-fait-aux-forces-de-lordre-duser-de-leurs-armes/>

En sommes-nous au stade où les policiers se planquent, le citoyen continuant à payer bêtement ses impôts alors qu'il perd là encore une prestation de l'Etat, régalienne s'il en est ?

Dans ce cas, qu'on nous réarme, qu'on nous rende la totale liberté de nous défendre à notre guise, et qu'on baisse nos impôts significativement, plutôt que de rester dans cette situation où la police devient un service fantôme. Mais c'est qu'en haut lieu, on continue à s'en mettre plein la panse alors il faut cultiver le mythe !

https://www.plus.transformation.gouv.fr/experiences/330741_impossibilite-de-contacter-les-commissariat

Impossibilité de contacter les commissariat

Ressenti de l'utilisateur : Négatif

Je souhaite appeler le commissariat de Toulouse pour des nuisances sonores, ils ne répondent jamais. Cela avait déjà été le cas précédemment suite à l'observation de coups de feu

sur un campement. Personne ne répond et le service en ligne ne répond pas aux besoins de la population.

Réponse du service (masecurite.fr)

Bonjour Amélie

Merci d'avoir partagé votre expérience sur SERVICES PUBLICS+

La Police Nationale est soucieuse de la qualité du service rendu à la population et essaye de répondre à vos attentes avec professionnalisme.

En présence d'une situation de trouble de voisinage, plusieurs démarches sont possibles:

- Tenter de trouver une solution amiable directement avec le fauteur de trouble ;
- Si le fauteur de trouble est locataire, solliciter l'intervention du propriétaire par courrier simple puis par courrier avec accusé de réception ;
- Saisir le syndic de copropriété ;
- Faire appel à un conciliateur de Justice dont vous trouverez les coordonnées sur le site <https://www.conciliateurs.fr/Trouver-une-permanence>
- Si le fauteur de trouble contrevient à un arrêté municipal, contacter la mairie pour faire respecter cet arrêté par l'intervention de la police municipale s'il en existe une dans votre commune ;
- Vous pouvez faire constater le trouble en faisant appel à un huissier (<https://annuaire.huissier-justice.fr/>) aux fins d'engager une poursuite en Justice ;
- En cas de tapage nocturne, vous pouvez faire appel au service de Police ou de Gendarmerie local en téléphonant au 17 ou au 112, qui en fonction des urgences survenant en parallèle, pourront envoyer une patrouille pour constater et éventuellement verbaliser le fauteur de troubles.
- Vous trouverez toutes les informations relatives aux troubles de voisinage sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F612>

Le service en ligne, à savoir la plateforme moncommissariat.fr est un tchat, des policiers sont disponibles afin de vous orienter au mieux 24h sur 24h et 7 jours sur 7.

Il n'a pas vocation opérationnelle, seul votre commissariat peut déclencher une intervention.

Nous vous souhaitons une bonne journée

Cordialement,

Carole, pour POLICE NATIONALE

Mais oui, mais oui... Bonne journée Amélie et bien cordialement là où je pense... la Carole de la police nationale n'aura pas répondu à la question : pourquoi personne ne m'a répondu à ce service censé fonctionner 24h/24 ?

Alors tout cela commence par se savoir et par médias officiels interposés, on répond que c'est la faute du citoyen trop franchouillard qui aurait dû faire le 112, numéro européen, au lieu du 17, quand même censé fonctionner lui aussi en parallèle...

Quand on a le couteau sous la gorge, le cambrioleur à 1 mètre de soi, a-t-on vraiment l'opportunité de tester tous les numéros pour savoir lequel répondra ou répondra pas ??

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/mayenne/en-mayenne-le-numero-durgence-17-est-en-panne-les-usagers-invites-a-appeler-le-112-336e93d0-d09d-11ee-89c0-6cef77e04a>

En Mayenne, si le numéro d'urgence 17 ne répond pas, composez le 112

Depuis le 10 février 2024, le numéro d'urgence 17, qui permet de joindre la police ou la gendarmerie, rencontre régulièrement des problèmes. Les Mayennais sont alors invités à composer le 112, le numéro d'appel d'urgence européen. Depuis l'intervention des services d'Orange, jeudi 22 février, le problème semble résolu.

C'est ce qu'a annoncé la préfecture [sur sa page Facebook](#).

Super ! L'Etat communique par Facebook maintenant...

En réalité, sous Macron, ça fait un moment que ça dure et qu'on n'a pas les réponses qu'on est en droit d'avoir...

Exemple en 2021 en Provence

<https://www.laprovence.com/actu/en-direct/6374311/au-151718-ou-112-des-difficultes-pour-joindre-la-police-et-les-secours-dans-la-region.html>

Au 15,17,18 ou 112, des difficultés pour joindre la police et les secours dans la région

Par G.F.

Publié le 02/06/21 à 19:21 – Mis à jour le 02/06/21 à 21:36



Les marins pompiers de Marseille et le Sdis subissent des perturbations et conseillent de les joindre via une ligne fixe.

*Plusieurs numéros d'urgence subissent des dysfonctionnements en France ce mercredi après-midi. Il est notamment très difficile de joindre la police dans les **Bouches-du-Rhône**, alors que les marins pompiers de Marseille et le Sdis notent des perturbations et conseillent de les joindre via une ligne fixe, où de se rendre dans la caserne la plus proche. Le Sdis 13 indique aussi être disponible au **04 88 57 11 88**, tandis que les marins pompiers sont au **06 32 87 16 58**, **06 32 28 98 63** ou **06 32 28 95 54**.. Les gendarmes ne semblent pour l'instant pas être impactés. Le Samu est joignable au **04 91 49 91 91**. Du côté des gendarmes, c'est au **04 96 12 14 81** si le 17 ne répond pas.*

Là encore, la jeune fille précipitée dans un buisson par un gentil touriste sous 0QTF appréciera d'avoir à se souvenir de composer le 04 96 12 14 81 en urgence soit un numéro impossible à retenir et long à composer !

Gueuses et gueux, si vous n'avez besoin de rien, surtout,

n'hésitez pas ! Et continuez à bien voter !